

FASCICULE D'INFORMATIONS

SÉANCE DU 04 mai 2026

(6a) Résolution relative à un tarif réduit concernant certaines circonstances

D'établit le coût de location, pour l'année 2026, de la salle communautaire et du bâtiment multifonctionnel pour des activités de services anniversaires et de décès à 57.50\$.

6(b) Résolution d'attribution des fonds non-affectés 2025

L'objectif d'établir les fonds non-affectés 2025 tel qu'effectué en 2024.

(6c) Résolution relative à une demande de modification du guide programme d'aide à la voirie locale 2025-2027 concernant le volet redressement

Cette résolution dénonce une modification au guide qui entraînera une augmentation du fardeau financier envers les municipalités.

(6d) Résolution relative à l'incitatif à la construction de nouveaux bâtiments résidentiels

Il y a une réactivation de l'incitatif à la construction de nouveaux bâtiment résidentiels (résolution 2020-06-095) et bonifier pour les deux premières années du programme au projet qui compte 2 logements et plus.

Autrement dit, les bâtiments de plus de deux logements auront droit à un retour de taxes de 100\$ sur la taxe foncière pour les deux premières années.

(6e) Résolution relative à l'embauche d'étudiants pour la saison estivale 2026

- ✓ Monsieur Thomas Bouchard – Aide-voirie
- ✓ Madame Mégane Langevin - Animatrice

(6f) Résolution relative à un don à la fondation du Domaine-du-Roy

Un don de 953\$ octroyé à la fondation.

(6g) et (6h) Deux dépôt de projets à la MRC

Deux projets qui ont déjà été déposés la dernière séance.

(6i) Résolution concernant un projet de revégétalisation

Un projet qui permet de revégétaliser des terrains près de la rivière Ouatouchouaniche.

(6j) Résolution relative à la dénonciation de la violence

QUE le conseil municipal de Sainte-Hedwidge dénonce fermement toute forme de violence sur son territoire, particulièrement celle impliquant des enfants, et réaffirme qu'aucune violence ne sera tolérée en aucun cas;

QUE la municipalité demande à la Sûreté du Québec d'intensifier sa présence et d'augmenter les patrouilles sur le territoire, notamment aux abords des lieux fréquentés par les jeunes;

QUE la municipalité s'engage à ouvrir un budget dédié, en collaboration avec l'établissement scolaire concerné, afin de mettre en

place des actions concrètes de prévention, de sensibilisation et d'accompagnement;

QUE la municipalité favorise la mise en place d'initiatives concertées avec les partenaires du milieu visant à promouvoir le respect, la sécurité et le vivre-ensemble;

(6k) Résolution relative aux conteneurs de déchets situés à la barrière de la Zec;

La municipalité demande à la SACERF de la Lièvre de trouver un nouvel emplacement pour installer les conteneurs.

(Règlements)

Règlement 2026-005 ayant pour objet de suspendre en partie le règlement décrétant l'entretien de certains chemins de tolérance et établissant un programme de compensation financière pour l'entretien de ces chemins.

Comme le titre le mentionne ce règlement suspend une partie du règlement (Fond de villégiature). Cette partie est sur la méthode d'attribution des fonds. Pour l'année 2026, les fonds sont attribués ainsi :

Zec de la lièvre	8 400.00 \$
7e rang	1 200.00 \$
Chemin des privés	1 200.00 \$
Chemin Lavoie	600.00 \$
Lac Iroquois	3 675.00 \$
Lac Rond	6 925.80 \$
France-Roy	700.00 \$
Roland Guay	700.00 \$
Lac du curée	400.00 \$
Lac des Cèdres	300.00 \$
Lac Arzens	700.00 \$
Lac Arthur	800.00 \$

Lac creux/ rexfor	600.00 \$
Lois Bonneau	200,00\$
Patrick Bonneau	200.00\$
Martial Bonneau	300.00\$
Rosario Bonneau	200.00\$

Règlement 2026-006 modifiant le règlement 2026-003 concernant la tarification

Ce règlement permet que la taxation complémentaire puisse bénéficier de l'étalement des versements, sous réserves de conditions.